Certification Complémentaire IAPS

<u>Compte-rendu</u> des expérimentations en régions Sud et Hauts-de-France

Le présent document rend compte des expérimentations de mise en œuvre de la certification du ministère des sports conduite dans différents contextes régionaux. Elle présente les orientations pédagogiques retenues, les modalités d'organisation mises en place, les publics formés ainsi que les résultats observés au cours de ces déploiements.

1. Orientations stratégiques

Chaque expérimentation correspond à un positionnement précis sur le marché de la formation sport-santé et à des modalités spécifiques pour répondre aux besoins de l'écosystème.

L'expérimentation en Région Sud a prévu la création d'un référentiel de compétences homogène, reconnu par les prescripteurs médicaux et conforme aux cadres réglementaires existants, notamment le décret « sport sur ordonnance » et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elle cible principalement les demandeurs d'emploi et inclut une démarche d'enregistrement à France Compétences, avec pour objectif la qualité, l'employabilité et la reconnaissance institutionnelle du dispositif.

L'expérimentation en Région Hauts-de-France adopte une logique de formation continue. Elle s'adresse aux professionnels en activité souhaitant se perfectionner et aux stagiaires en formation initiale (BPJEPS) visant une spécialisation. La formation est conçue pour permettre le développement des compétences sans interrompre l'activité professionnelle, et le modèle privilégie la flexibilité.

Stratégie	Région Sud	Région Hauts-de-France
Objectif Principal	Standardisation et homogénéisation nationale de la formation pour l'employabilité	Montée en compétences et perfectionnement de professionnels déjà en activité ou en formation
Positionnement Marché	Certification de spécialisation post-diplôme, ciblant principalement les demandeurs d'emploi	Formation continue intégrée à un parcours professionnel existant
Lien avec l'Écosystème	Fortement ancrée dans le cadre institutionnel (Maisons Sport-Santé, France Compétences)	Orientée vers les besoins opérationnels et la flexibilité des professionnels sur le terrain
Proposition de valeur	Offrir une compétence reconnue, crédible pour les prescripteurs et facilitant l'insertion professionnelle	Permettre une spécialisation progressive et compatible avec une activité professionnelle en cours

2. Modèles pédagogiques

Le format, la durée et l'équilibre entre théorie et pratique varient selon les expérimentations et influencent l'organisation de la formation ainsi que l'acquisition des compétences.

2.1. Modèle intensif et immersif – Région Sud

Le modèle de la Région Sud se déroule sur 5 semaines : 2 semaines en centre, 2 semaines en stage et 1 semaine pour la certification. Il est destiné aux demandeurs d'emploi et prévoit

une immersion complète et un travail en groupe. Les stagiaires ont identifié des contraintes liées à ce format :

- **Densité du contenu** : volume d'informations important.
- **Temps d'assimilation** : besoin de temps supplémentaire pour intégrer les connaissances avant les évaluations.
- **Organisation des stages** : complexité dans la mise en place des stages pratiques sur une courte période.

2.2. Modèles flexibles et de spécialisation – Région Hauts-de-France

Deux formats ont été mis en œuvre :

- **Modèle étendu et flexible (CREPS)** : structuré sur environ 11 semaines avec un jour de cours par semaine, destiné aux professionnels en activité.
- **Modèle intensif en alternance (OF ALM)** : destiné aux stagiaires en formation initiale (BPJEPS AF), sur 4 mois, alternant périodes en organisme de formation et en structure d'accueil.

Critères	Région Sud	Région Hauts-de-France
Durée totale	5 semaines	CREPS : 11 semaines OF ALM : 4 mois
Format	Intensif et en bloc (temps plein)	CREPS : Étendu et fractionné (1 jour/semaine) OF ALM : Intensif en alternance
Volume horaire théorique	105 heures	105 heures
Modalité de stage	Stage immersif de 2 semaines en continu	Intégrée au fil de la formation

Points forts perçus	Immersion, qualité du contenu, dynamique de groupe	Flexibilité, compatibilité avec une activité professionnelle, qualité du contenu
Points de vigilance	Surcharge cognitive, temps d'assimilation court	OF ALM et CREPS : Délais d'organisation très courts.
Support post-formation	Communauté active (WhatsApp) pour le partage d'informations et d'offres d'emploi.	Non communiqué.

Les dispositifs présentés reposent sur un socle commun en termes de volume horaire, tout en s'inscrivant dans des organisations temporelles et des modalités pédagogiques différentes. Les formations ont été mises en œuvre selon des rythmes variables, en continu ou de manière fractionnée, avec des modalités de stage distinctes et des dispositifs d'accompagnement post-formation inégalement formalisés.

3. Profils des stagiaires

3.1. Région Sud

Le public de cette expérimentation est homogène :

- **Genre** : 77 % d'hommes,
- **Âge** : 72 % des stagiaires ont entre 30 et 49 ans,
- **Diplômes** : majoritairement BPJEPS AF (Activités de la Forme) et APT (Activités Physiques pour Tous),
- **Statut** : exclusivement des demandeurs d'emploi.

3.2. Région Hauts-de-France

Les publics reflètent les 2 modèles de formation :

- **CREPS** :
 - Statut : principalement des professionnels en activité (salariés ou indépendants),
 - Diplômes : diversité des qualifications (BPJEPS APT, Licence STAPS, BEESAPT, DESJEPS),

 - Âge : répartition plus équilibrée entre les tranches d'âge.
- **Public OF ALM** :
 - Statut : stagiaires en formation initiale pour le BPJEPS AF,
 - Composition : 7 hommes et 3 femmes.

Les publics des deux expérimentations diffèrent selon les objectifs professionnels visés :

- **Région Sud** : les stagiaires sont des demandeurs d'emploi issus des filières courantes de l'éducation sportive, et la formation vise l'acquisition de compétences supplémentaires pour faciliter l'insertion professionnelle.
- **Région Hauts-de-France** : les stagiaires sont principalement des professionnels en activité ou des stagiaires en formation initiale, et la formation vise le perfectionnement ou la spécialisation.

4. Processus de validation et résultats

Dans les deux régions, la validation des compétences se fait par un processus de certification commun :

- **Prérequis** : suivi d'un pratiquant atteint d'une Affection de Longue Durée (ALD) pendant au moins 6 heures,
- **Production écrite** : rapport structuré analysant le cas suivi,
- **Épreuve orale** : entretien de 30 minutes basé sur le rapport, suivi de 10 minutes d'échanges sur d'autres pathologies.

Indicateurs	Région Sud	Région Hauts-de-France
Taille des cohortes	32 stagiaires (groupes de 5 à 11)	20 stagiaires (groupes de 10)
Taux de validation direct	78,1 %	CREPS : 70 % OF ALM : Non communiqué
Taux de rattrapage	12,5 %	Non communiqué
Taux d'abandon	9,4 %	CREPS : 30 % OF ALM : Non communiqué

5. Synthèse

Les expérimentations menées en Région Sud et en Région Hauts-de-France présentent des dispositifs distincts en termes de public, de modalités pédagogiques et de résultats. La Région Sud a mis en place un modèle intensif destiné aux demandeurs d'emploi, visant l'acquisition de compétences complémentaires pour faciliter l'insertion professionnelle. La Région Hauts-de-France propose des formats flexibles et adaptés aux professionnels en activité ou aux stagiaires en formation initiale, avec un objectif de perfectionnement ou de spécialisation.

Dans les deux régions, les compétences sont validées par un processus de certification commun, reposant sur le suivi d'un pratiquant, la production d'un rapport écrit et une épreuve orale. Les taux d'abandon et de rattrapage varient selon les formats, renseignant sur l'engagement des stagiaires et l'adaptation des dispositifs à leur contexte.